

Suspension de l'aide américaine au Mali : Impacts sur les secteurs dépendants de l'assistance internationale

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 18 MARS 2025

1745

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Réunion Extraordinaire du SNEC

Défense des droits des acteurs

du secteur éducatif malien



Ouverture de la session parlementaire d'avril :
Enjeux et dilemmes



Décès de Mory Soumano : Un pilier de la culture
malienne s'est éteint

Malikilé

Votre Quotidien numérique
d'information et de communication



RAMADAN2025

L'équipe de votre journal numérique "Malikilé" vous souhaite un mois de Ramadan béni, rempli de paix, de spiritualité et de partage.

Que ce mois sacré soit l'occasion de renforcer les liens et de prier pour la prospérité de notre cher Mali. Ramadan Kareem à tous et à toutes.

P.9



P.13



P.18



Une /

Réunion Extraordinaire du SNEC : Défense des droits des acteurs du secteur éducatif malien

P.4

Brèves /

Conseil d'Administration de l'ANICT : Le Général Abdoulaye Maiga préside la 34^e session ordinaire

P.8

Décès de Mory Soumano : Un pilier de la culture malienne s'est éteint

P.8

La CNDH : Un Nouveau Président élu

P.9

Suspension de l'aide américaine au Mali : Impacts sur les secteurs dépendants de l'assistance internationale

P.9

Ouverture de la session parlementaire d'avril : Enjeux et dilemmes

P.10

Actualité /

Prévention contre les inondations à Bamako : Une série de mesures lancée à travers le District

P.13

Focus : Sécurisation !

P.15

Politique /

Lutte syndicale : L'UNTM a-t-elle abdiqué ?

P.18

Relecture de la charte des partis : Des politiques à l'heure du consensus

P.20

Culture & société /

Scandale à Bamako : Un marabout surpris en train de tricher en plein Ramadan

P.24

International /

Espace : La NASA a confirmé le retour imminent de ses 2 astronautes

P.25

RDC : rupture des relations diplomatiques entre la Belgique et le Rwanda

P.26

Sport /

Phase aller du championnat national de basketball : Premier revers pour l'AS Police face à l'USFAS, le Stade Malien domine

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Réunion Extraordinaire du SNEC | Défense des droits des acteurs du secteur éducatif malien

Le lundi 17 mars 2025, s'est tenue à la Bourse du travail une réunion extraordinaire du Bureau Exécutif du Syndicat National de l'Éducation et de la Culture (SNEC) sous la direction de Moustapha GUITTEYE, Secrétaire Général du syndicat. Cette rencontre a été l'occasion pour les membres du bureau d'échanger sur plusieurs points cruciaux liés à la situation du secteur de l'éducation au Mali.

Les discussions ont porté sur trois points principaux, à savoir : la situation préoccupante de l'école malienne, les mesures à prendre pour y remédier et divers sujets. Moustapha GUITTEYE a brillamment exposé les défis auxquels sont confrontés les travailleurs du secteur de l'éducation, soulevant notamment les problèmes liés à la gestion administrative du personnel, aux nominations et à l'anticipation insuffisante des difficultés du système éducatif.

Les membres du Bureau Exécutif ont exprimé leur mécontentement face au retard pris dans la mise en œuvre des engagements pris par les autorités de l'éducation. Une conférence de presse est prévue le 25 mars 2025, suivie d'un dépôt de préavis de grève, afin de dénoncer les dysfonctionnements persistants et de réclamer des solutions concrètes pour améliorer les conditions de travail des enseignants



et des autres travailleurs du secteur.

Par ailleurs, Moustapha GUITTEYE a informé les membres du bureau de la proclamation de l'année 2025 comme Année de la Culture par Son Excellence, le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État. D'autres sujets ont été abordés, tels que la prime de correction des examens, suscitant de fortes attentes parmi les enseignants. Cette réunion extraordinaire a mis en lumière l'engagement du Syndicat National de l'Éducation et de la Culture dans la défense des droits et des conditions de travail des acteurs du secteur éducatif malien. L'objectif est clairement de garantir un environnement propice à l'exercice de leurs missions et d'améliorer la qualité de l'éducation au Mali.

À lire en encadré la synthèse de la réunion extraordinaire du Bureau Exécutif du Syndicat National

Yacouba Ongoiba

Synthèse de la réunion extraordinaire du Bureau Exécutif du Syndicat National de l'Éducation et de la Culture (SNEC)

Le lundi 17 mars 2025, le Bureau Exécutif du Syndicat National de l'Éducation et de la Culture (SNEC) a tenu une réunion extraordinaire à la Bourse du travail, sous la direction du camarade Moustapha GUITTEYE, Secrétaire Général du SNEC. Cette réunion a débuté à 10 heures et a réuni les membres du bureau pour discuter de plusieurs points cruciaux concernant la situation du secteur de l'éducation au Mali.

L'ordre du jour de la réunion portait principalement sur trois points essentiels :

1. La situation préoccupante de l'école malienne ;
2. Les dispositions à prendre pour y remédier ;
3. Divers.

Le camarade Moustapha GUITTEYE, dans son intervention, a brillamment mené des échanges fructueux et constructifs, mettant en lumière les préoccupations légitimes des travailleurs du secteur de l'éducation. Son discours a captivé l'attention du public, soulignant la gravité des difficultés rencontrées dans les écoles maliennes, les inquiétudes quant à la bonne organisation des examens de fin d'année, ainsi que la question de l'intégration des enseignants communautaires dans le budget 2024.

Les difficultés sont, entre autres, la gestion administrative du personnel, les nominations, ainsi que le manque d'anticipation dans la résolution des problèmes liés au système éducatif.

Au cours des discussions, il a été noté que la mise en œuvre des engagements pris par les autorités de l'éducation a pris du retard.

À l'unanimité, les membres du Bureau Exécutif ont exprimé leur mécontentement face à cette situation, soulignant le besoin urgent



de mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail des enseignants et des autres travailleurs du secteur.

Plusieurs intervenants ont pris la parole pour donner leur position sur les points à l'ordre du jour, et après un débat animé, la décision a été prise de tenir une conférence de presse le 25 mars 2025, suivie d'un dépôt de préavis de grève. Cette action vise à dénoncer les dysfonctionnements persistants et à exiger des solutions rapides et efficaces pour améliorer les conditions de travail des militants sur l'ensemble du territoire national.

En divers, le camarade Moustapha GUITTEYE a également informé les membres du bureau de la proclamation de l'année 2025 comme

Année de la Culture, annoncée par Son Excellence, le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, dans son discours à la nation du 31 décembre 2024. D'autres sujets ont également été abordés, notamment la prime de correction des examens, qui suscite de nombreuses attentes parmi les enseignants.

Cette réunion extraordinaire a montré une fois de plus l'engagement du Syndicat National de l'Éducation et de la Culture dans la défense des droits et des conditions de travail des acteurs du secteur éducatif malien.

**P/Le Bureau Exécutif National
Le Secrétaire Général, Moustapha
GUITTEYE**

Alou Badra Haïdara



Hôpital du Mali : Plus de peur que de mal...
La situation est sous contrôle...
Dieu merci

YELEMA



YELEMA : "GROUPE DE SOUTIEN A MOUSSA MARA"

La sagesse africaine exige aux autorités compétentes de la transition nationale d'observer le silence olympien et de laisser l'appréciation de Poulo au peuple souverain du Mali.
Nulle n'a le droit de se rendre justice ! Le temps dira la suite dans un avenir proche inshallah machallah.



Daouda Bakary Kone



Le prix de l'once d'or s'envole dans le marché international. Le métal jaune vient de confirmer son statut de valeur refuge en période de crise.
L'once d'or a dépassé le 14 mars 2025, la barre des 3 000 USD, marquant une ascension inédite depuis plus de 3 ans.

Le deuxième résultat du "renforcement de la communication gouvernementale" : Publié aujourd'hui Ibou Sy. Ce domaine est une science. Je ne cesserais de le dire. Je répète que c'est une science. On ne doit pas tout et on ne cache pas tout. Comme, ils l'ont dit, "trop de Com' tue, la Com'. Bonne soirée à vous. Au suivant.

Thierno



OFFICIEL ! Fousseiny Diawara a été nommé nouveau sélectionneur de l'équipe nationale U23 du Mali



Issiaka Tamboura



Le Niger qui a fondé l'OIF la quitte.



■ Modibo Mao Makalou



Il y a lieu de réduire les charges d'EDM-SA pour les combustibles des centrales thermiques qui se chiffraient à environ 170 milliards FCFA en 2021 et qui ont atteint 249 milliards FCFA en 2022 soit une hausse de 47% pour atteindre 247 milliards FCFA en 2023.

Modibo Mao MAKALOU

Les coûts de production d'EDM-SA qui étaient de 168,4 FCFA le kilowattheure en moyenne en 2022 ont baissé à 159,6 FCFA en 2023 soit -5,2% pour un prix de vente moyen de 103,3 FCFA le kilowattheure en 2022 contre 106,2 FCFA en 2023, soit +2,9%

Modibo Mao MAKALOU



■ Malick Konate



La semaine dernière, les actionnaires et les dirigeants des opérateurs téléphoniques ont tenu une réunion afin d'évaluer l'application des taxes imposées par le gouvernement. Le constat a été amer : le volume des transactions et des opérations a diminué de manière significative. Les responsables ont observé une chute libre entraînant des pertes considérables. "Les Maliens ont commencé à contourner cette mesure, et nous avons constaté une perte importante en seulement dix jours", déplore un responsable.

#Bèki_Takè #TaxePasMesCrédits

■ Moussa Mara Yelema



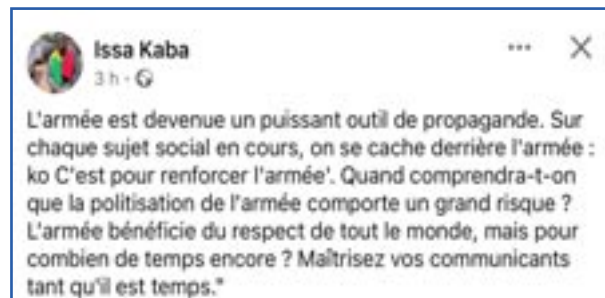
Enlèvement en pleine ville de M. Aliou Badara SACKO, leader de la société civile, par des hommes cagoulés ce vendredi 14 mars !

Quand allons-nous enfin sortir de cette nuit noire d'atteintes aux libertés publiques ?

Soutien à M. SACKO et à tous ceux qui sont victimes de privations arbitraires de leur liberté !

Je demande à nos autorités d'œuvrer pour que M. SACKO soit immédiatement libéré et puisse poursuivre ses activités consacrées par la Constitution qu'elles-mêmes ont promulguée.

J'insiste sur le fait que de tels actes ne peuvent qu'entamer la cohésion sociale et fragiliser davantage nos institutions.



Conseil d'Administration de l'ANICT : Le Général Abdoulaye Maïga préside la 34^e session ordinaire



Le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, en sa qualité de Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, a présidé ce lundi 17 mars 2025 la 34^e session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT).

Les travaux ont porté sur l'examen et l'adoption de plusieurs documents stratégiques, notamment l'état d'exécution des délibérations et recommandations de la dernière session budgétaire, l'état d'exécution du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2024, le projet de PTBA 2025, le projet de budget et les documents de prévisions 2025, le rapport annuel d'activités de l'AI 2024, le plan d'audit interne 2025, la cartographie des risques de l'ANICT, le rapport d'évaluation du programme d'assurance et d'amélioration de la qualité de l'audit interne, ainsi que la note d'évaluation de l'impact de la suspension de deux ans du paiement de la quote-part des collectivités territoriales.

L'année 2024 a été marquée par des défis majeurs, mais également par des résultats satisfaisants. Pour 2025, plusieurs financements sont prévus dans le cadre de programmes de développement. Dans le cadre du Projet de Développement Communal et Décentralisation dans les Villes Moyennes (PDCD), 726 876 618 FCFA sont alloués à la construction du marché de Yélimané et 1 242 180 360 FCFA à la construction d'une gare routière à Diéma. Le Programme d'Appui Conditionnel des Performances des Collectivités Territoriales (PCPC) prévoit un financement de 3 214 189 300 FCFA pour les infrastructures des collectivités territoriales.

D'autres financements concernent les activités de cohésion sociale pour un montant de 1 069 580 266 FCFA, la construction et l'équipement de CSCOM dans plusieurs régions pour 1 420 841 657 FCFA, ainsi que la construction et la réhabilitation de directions régionales pour 1 859 757 839 FCFA. Un appui de 492 304 134 FCFA est également prévu pour dix collectivités afin d'améliorer le recouvrement des taxes et impôts.

Le Premier ministre a exhorté la direction de l'ANICT à poursuivre la mise en œuvre efficace des missions assignées, tout en renforçant la collaboration avec les acteurs pour une gestion plus performante.

CCRP

Décès de Mory Soumano : Un pilier de la culture malienne s'est éteint



Le jeudi 13 mars 2025, le monde de la culture malienne a perdu l'un de ses plus grands défenseurs avec la disparition de Mory Soumano, célèbre animateur de l'ORTM et figure emblématique de l'émission "Terroir". Son décès, survenu à l'âge de 73 ans à l'hôpital du Mali des suites d'une brève maladie, a été annoncé par le ministre de la Communication, de l'Économie Numérique et de la Modernisation de l'Administration, ainsi que par le Directeur Général de l'ORTM.

Mory Soumano a consacré sa vie à la promotion et à la préservation des traditions maliennes à travers son engagement sans faille dans le domaine des médias. Son émission "Terroir" était une véritable fenêtre ouverte sur la richesse culturelle du Mali, mettant en lumière ses coutumes, ses musiques et ses danses ancestrales. Son travail a marqué les esprits et laisse une empreinte indélébile dans le paysage audiovisuel malien.

Les obsèques de Mory Soumano auront lieu ce vendredi 14 mars 2025, après la prière du vendredi, à son domicile situé à Garantigoubou, 5^{ème} plaque. Cet événement sera l'occasion pour ses proches, ses collègues et ses admirateurs de lui rendre un dernier hommage et de se recueillir en sa mémoire.

La disparition de Mory Soumano laisse un vide immense dans le monde de la culture et des médias au Mali. Sa passion, son dévouement et son talent ont contribué à faire rayonner la richesse culturelle de son pays et à transmettre ses traditions aux générations futures. En ces moments difficiles, nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Mory Soumano, et nous nous associons à leur peine dans cette épreuve douloureuse.

Mory Soumano restera à jamais dans nos cœurs comme un artisan infatigable de la culture malienne, un visionnaire qui a su faire de la diversité culturelle une source d'inspiration et de fierté pour tout un pays. Son héritage perdurera à travers son œuvre et continuera d'inspirer les générations futures à préserver et à célébrer la richesse de la culture malienne.

Fatou Sissoko

La CNDH : Un Nouveau Président élu



La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) a récemment désigné un nouveau président en la personne du Professeur Alkadri Diarra, qui succède à Aguibou Bouré. La passation de pouvoir s'est déroulée lors de la prestation de serment du nouveau bureau le jeudi 13 mars 2025 devant la Cour suprême. Le président sortant a transmis ses vœux de réussite à son successeur, le Professeur Alkadri Diarra, ainsi qu'à toute l'équipe de la CNDH.

Composition du Nouveau Bureau de la CNDH :

- Président : Professeur Alkadri Diarra
- Vice-présidente : Maître Aissata Founé Tembely
- Rapporteur Général : Docteur Oumou Zackaria Touré
- Rapporteur Général adjoint : Monsieur Ibrahim N'Diaye

Par ailleurs, il est important de souligner que le Professeur Alkadri Diarra est une figure éminente dans le domaine de la santé au Mali, où il occupe également le poste de président du Conseil national de l'Ordre des médecins du Mali.

Cette nouvelle direction à la tête de la CNDH promet d'insuffler un nouvel élan à la protection et à la promotion des droits de l'homme au Mali, avec des personnalités compétentes et engagées occupant des postes clés.

Fatou Sissoko

Suspension de l'aide américaine au Mali : Impacts sur les secteurs dépendants de l'assistance internationale



La décision de suspendre les fonds de l'USAID par les autorités américaines a entraîné une nouvelle crise pour le Mali, déjà fragilisé par la diminution de diverses sources de financement. Cette mesure, motivée par des soupçons de financement occulte du terrorisme, a été rapidement mise en œuvre par les autorités maliennes de transition, en accord avec la politique de l'administration Trump. La réaction des autorités maliennes, justifiée par la volonté de lutter contre toute ingérence étrangère dans la déstabilisation du Sahel, a conduit à un refus catégorique d'approuver le financement de projets de l'USAID contournant le gouvernement. Cette position, motivée par l'urgence de réaffirmer la souveraineté nationale, semble avoir pris le dessus sur les intérêts des populations maliennes dépendantes de ces financements.

Cependant, la précipitation dans cette décision pourrait s'avérer contre-productive, car la justice américaine n'a pas encore rendu son verdict final et a même réhabilité certaines activités de l'USAID. En cas de normalisation de l'aide américaine, le Mali se retrouverait dans une situation délicate, devant maintenir son renoncement à une source de financement qualifiée de soutien au terrorisme.

Cette suspension de l'aide américaine soulève ainsi des questions cruciales sur l'équilibre entre souveraineté nationale et dépendance économique, mettant en lumière les défis auxquels le Mali est confronté dans un contexte déjà complexe de lutte contre le terrorisme et de reconstruction post-crise. Les conséquences de cette décision pourraient avoir un impact significatif sur les secteurs tributaires de l'assistance internationale, mettant en péril des projets essentiels pour le développement du pays.

La suspension de l'aide américaine au Mali illustre les dilemmes auxquels sont confrontés les pays en développement, pris entre impératifs de sécurité, de souveraineté et de développement économique. Il est crucial pour le Mali de trouver un équilibre entre ces différents enjeux pour garantir un avenir stable et prospère à sa population.

Mohamed N'Diaye

Ouverture de la session parlementaire d'avril : Enjeux et dilemmes

L'ouverture de la session parlementaire d'avril s'annonce cruciale, marquée par des enjeux importants alors que l'intersession tire à sa fin. En effet, le Conseil National de Transition (CNT) se retrouve au cœur d'une situation délicate, héritant d'une décision controversée de l'Exécutif concernant la taxation des prestations de téléphonie mobile, laissant planer des doutes sur sa conformité avec la loi d'habilitation.

Cette ordonnance, émanant du président Assimi Goïta, suscite des interrogations quant à son adéquation avec les principes législatifs en vigueur. Le CNT se retrouve donc confronté à la responsabilité de l'examiner, au moment où il est sous les feux de la rampe suite à des comparaisons entre cette décision fiscale et les avantages accordés aux parlementaires.

Dans ce contexte délicat, le Conseil National de Transition se trouve dans une position délicate, devant décider de valider ou de rejeter cette ordonnance controversée. Cette décision soulève un dilemme cornélien pour les membres du CNT, qui doivent jongler entre leur devoir de loyauté envers l'autorité de nomination et leur responsabilité envers le peuple qu'ils représentent.



La session parlementaire à venir s'annonce donc cruciale, marquée par des débats intenses autour de cette ordonnance et des choix difficiles à faire pour le CNT. L'issue de ces délibérations influencera non seulement la politique fiscale en matière de téléphonie mobile, mais également la perception de l'organe législatif de transition par la population et les autorités en place.

Karamoko B Keita



INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES



COMMUNIQUÉ

“

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.

La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

”

Agir pour
un sourire

16^{ème} Edition



Appel aux dons volontaires

Les volontaires en aide aux démunis,
lancent la 16^{ème} édition de l'opération
"Agir pour un sourire"

200 familles comptent sur
votre parrainage.



1 panier =

Argent + Nature

25 000 F Cfa

25 kg de riz
10 kg de sucre
5L d'huile
1 paquet de thé

Rejoignez-nous en devenant volontaire

Orange Money : +223 76 17 72 62 / 76 01 18 69 / 74 74 27 61

Prévention contre les inondations à Bamako : Une série de mesures lancée à travers le District



Face aux inondations récurrentes qui se sont multipliées ces dernières années à Bamako, les Autorités de la Transition ont décidé de prendre des mesures de préventions. A cet effet, une commission nationale a été mise en place. Elle a pour mission de procéder à la libération de tous les endroits illicitement occupés dans le District de Bamako : servitudes, lits des cours d'eau non flottables... Pour annoncer ces nouvelles mesures salvatrices le directeur de l'urbanisme et de l'habitat, Mahamadou Ouoleguem, était face à la presse le vendredi dernier.

Selon M. Ouoleguem, les emprises des fleuves et marigots sont envahies par des constructions anarchiques, en violation des schémas directeurs d'urbanisme. Ces occupations, souvent illégales, concernent aussi bien des habitations que des branchements électriques frauduleux, aggravant les risques d'inondations, d'effondrements et de propagation de maladies (paludisme, typhoïde, etc.) : « Ces zones, censées être protégées, sont devenues des bombes à retardement. Ainsi, nous avons décidé de libérer et d'aménager les emprises des lits des fleuves et autres plans d'eau à Bamako.

Les occupations illicites des domaines public et privé de l'État sont devenues un phénomène courant dans notre pays. Elles ont atteint des proportions inquiétantes et concernent les emprises et les servitudes des domaines ferroviaires, des cours d'eau, des forêts classées, des zones agricoles, des zones de pâturages, des édifices publics et des équipements collectifs, particulièrement dans le District de Bamako et ses environs.

Une réponse structurée

Les assises nationales des États Généraux du Foncier, tenues à Bamako du 7 au 11 décem-

bre. 2009, poursuit Mahamadou Ouleguem, ont constaté et déploré l'aggravation du phénomène des occupations illicites et anarchiques des domaines public et privé immobiliers de l'État par des personnes privées. « **Les inondations dévastatrices de 2013, de mai 2019 et d'août 2024 qui ont livré un spectacle désolant de morts et de destruction matérielle, a attiré l'attention de toutes les parties prenantes sur la libération des servitudes. Faut-il rappeler que le domaine public est inaliénable imprescriptible et insaisissable conformément à loi domaniale** », dit-il. Et d'ajouter : « **Face à cette situation douloureuse, les plus hautes autorités du Mali ont instruit aux départements techniques de rechercher et circonscrire les causes, afin que de telle situation ne se reproduise plus.**

C'est ainsi que, le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population a pro-

céder à l'identification des occupations et leur évaluation ».

Par décision n°2025-0052/MUHDATP du 3 mars 2025, le gouvernement a créé une commission nationale divisée en cinq sous-commissions opérationnelles, explique-t-il. Il s'agit : la communication et la sensibilisation, des campagnes médiatiques (spots TV, émissions radio, réseaux sociaux) et des réunions avec les chefs religieux, les élus locaux et les associations seront organisées pour expliquer les risques et préparer les populations ; le balisage et la collecte de données, identification précise des zones à risque et actualisation des dossiers fonciers ; la gestion sociale, accompagnement des sinistrés, avec une attention particulière aux questions de relogement ; la démolition, Démantèlement des constructions illégales, prévu avant le début de l'hivernage 2025 ; volet juridique, vérification des titres de propriété et traitement des litiges.

Rappel : Les inondations d'août 2024 ont marqué les esprits : des quartiers entiers submergés, des familles déplacées et des infrastructures détruites. Ces catastrophes ont relancé le débat sur l'urbanisation incontrôlée, dénoncée dès 2009 lors des États Généraux du Foncier. « Le domaine public est inaliénable. Ces occupations illégales mettent en péril tout développement urbain durable », rappelle un conseiller technique du département.

Si les opérations démarrent dès avril, leur succès dépendra de la coordination entre services techniques et de la mobilisation citoyenne. Les autorités espèrent ainsi non seulement prévenir de nouvelles inondations, mais aussi restaurer la crédibilité des plans d'urbanisme, longtemps ignorés.

M Sylla
Source : L'Aube



Focus : Sécurisation !



Les forces armées de l'Alliance des États du Sahel (AES), regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger, ont récemment mené des opérations conjointes significatives dans la région des "trois frontières" (Niger-Mali-Burkina Faso). Au Mali, l'État-Major Général des Armées a le vent en poupe avec les Fama et les équipements de dernière génération qu'elles ont obtenus. Ce vendredi 14 mars 2025, les Fama ont encore frappé une base terroriste dans une forêt située à 15 Km au Nord de Guedje, cercle de Toguéré Koumbé (Région de Ségou). Ayant eu à exploiter des renseignements très précis, ils ont repéré une base logistique où de nombreux combattants terroristes s'activaient avec d'importantes caches d'armes soigneusement dissimulées

sous le couvert végétal. C'est suite à des recoupements faits que le nommé CHEICKH Oumar qui passe pour être un chef de premier plan qui assure le commandement de la Kati-bat Macina dans la région, et qui y a trouvé refuge, a été neutralisé. Après une longue surveillance et un bon ciblage, des actions aériennes coordonnées ont permis d'obtenir un bilan significatif, réduisant ainsi la capacité de nuisance de ce groupe terroriste. Au bilan, on recense 3 pick-ups et plusieurs motos soigneusement dissimulés sous des arbres et qui ont été détruits. De même que plusieurs dépôts de carburant et de matériels explosifs. Un grand nombre de combattants ont été neutralisés avec ledit Cheick Oumar. Grâce aux hélicoptères de combat, les fuyitifs ont été

poursuivis et foudroyés. Pour mise en garde, l'État-Major Général des Armées dissuade ceux qui se rendraient complices en alimentant ces réseaux terroristes. Car, ils sont surveillés en permanence et seront traités avec la même rigueur, précise-t-on, avant de rassurer que la recherche et la destruction des refuges et des combattants terroristes se poursuivront sans relâche. Une autre opération coordonnée a permis cette fois-ci de neutraliser plusieurs terroristes affiliés à l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS). Cette intervention a eu lieu dans la région de Tillabéry (Niger), et a conduit à la capture de quatre terroristes et à la saisie d'un important lot de matériel, incluant des armes, des motos et des équipements de communication. Les forces engagées ont intensifié les opérations de ratissage dans les zones stratégiques, récupérant des armes supplémentaires et détruisant des bases terroristes. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie commune visant à restaurer la sécurité et à renforcer la libre circulation des biens et des personnes dans cette région souvent touchée par l'insécurité. Les organisations humanitaires qui sont présentes dans la région investissent ces zones touchées par les opérations militaires de l'AES et fournissent des abris, de la nourriture, et des soins médicaux aux populations déplacées par les combats. Des programmes de soutien mental sont mis en place pour assistance psychologique aux victimes de violences ou des populations déplacées forcées. En collaboration avec les autorités locales, elles travaillent souvent en coordination



avec les groupes armés terroristes contre les forces de l'AES pour protéger les populations civiles disent-elles. Elles appellent en ce sens à prendre des mesures adéquates pour éviter les dommages collatéraux et assurer le respect des droits humains.

Avec les exploits des Armées des trois pays de l'alliance, l'Afrique est en train de témoigner qu'elle est en mesure de prendre elle-même sa propre sécurité avec efficacité. L'exemple frappant des pays membres de l'AES est là pour nous le démontrer : c'est l'union qui fait

la force. Les récentes opérations militaires de l'Alliance des États du Sahel (AES) ont eu des impacts dans ce sens vu que les populations locales elles-mêmes qui réclament une amélioration de la sécurité et appellent les Fama au prestataire sur leur territoire. Cependant, les actions coordonnées ont permis de réduire drastiquement les activités terroristes dans certaines zones, offrant un sentiment de sécurité accrue aux populations. Dans certaines zones où les combats étaient intenses, les militaires ont entraîné des déplacements de populations, dans d'autres cas, ils ont procédé

au rétablissement des services essentiels. Grâce à la sécurisation de certaines régions, des efforts ont été faits pour rétablir des services de base comme l'accès à l'eau, à l'éducation et aux soins de santé. Ce qui va avec le renforcement de la confiance des populations envers les autorités. Les populations locales commencent à percevoir l'AES comme une force capable de restaurer la stabilité et de protéger leurs intérêts.

La Rédaction
Source : L'Aube





OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de


23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

*Dénoncez gratuitement les faits de corruption
et d'enrichissement illicite*

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMAHO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Lutte syndicale : L'UNTM a-t-elle abdiqué ?

Un syndicat, dit-on, est un groupement constitué pour la défense d'intérêts professionnels ou catégoriels communs. Le syndicalisme est un mouvement ayant pour objet de grouper les personnes exerçant une même profession, en vue de la défense de leurs intérêts. Le premier syndicat, créé, lors du congrès constitutif de juillet 1963 par les travailleurs, est l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM). Quelques années plus tard, d'autres syndicats s'ajoutèrent. Diversité syndicale oblige !

De sa création à nos, l'UNTM eut successivement comme secrétaires généraux: Mamadi Famadi Sissoko, Bougouri Diarra, Soumana Mamadou Maïga, Seydou Diallo, Mamadou Kane, Bakary Karambé, Issa dit Issé Doucouré, Hamadoun Amion Guindo, Siaka Diakité, Yacouba Katilé. Parmi eux, certains ont bien rempli leur mission. Il s'agit entre autres de Bakary

Karambé qui a joué un rôle prépondérant dans la lutte contre le régime du général Moussa Traoré (GMT). Siaka Diakité qui a véritablement amené l'État à concevoir une nouvelle grille indiciaire, faisant par exemple passer la catégorie A de l'indice 750 à l'indice 900. (Puisse Allah leur réserver le paradis !)

Le lendemain du renversement du général Moussa Traoré, le 26 mars 1991, au matin, le Comité de réconciliation nationale (CRN) qui comportait en effet les officiers plus compromis avec le régime défunt, reconnaît qu'il s'agit là, de la victoire du peuple et décide d'aller voir les responsables des associations et organisations démocratiques qui ont mené la lutte. Hommage de l'armée au peuple ! Il paraît que cela ne s'est pas passé sans hésitations. Normal quand on regarde de près la composition du CRN. Mais la réaction des leaders du mouvement démocratique m'a laissé perplexe: au-

cune allusion au rôle que l'armée a joué dans la chute du régime et, pour mieux monter la suspicion qui frappe l'armée, notre porte-parole insiste lourdement sur la victoire du peuple et sur le fait que le pouvoir serait tombé même sans l'intervention de l'armée. Mieux, les jours qui ont suivi, plusieurs leaders se sont adonnés à une surenchère sur le danger que représente l'armée.

L'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) a eu beaucoup de mal à trouver une juste mesure sous un pouvoir antidémocratique, pour lequel finalement tout contre-pouvoir était assimilé à l'opposition Bakary Karambé, secrétaire général de l'UNTM, pendant les heures sombres, a eu des défaillances, cela est compréhensible. Il est même possible que Karambé ait commis des actes répréhensibles sur le plan déontologie syndicale. On peut lui pardonner beaucoup de choses à cause du rôle que l'UNTM, sous sa direction, a joué pour le renversement du régime du général Moussa Traoré.

Le Mouvement démocratique plus que toute autre structure peut témoigner que sans le soutien décisif des travailleurs, tout au plus nous aurions eu droit en mars 1991, à un coup



d'État, sans plus. Et du reste, le mouvement démocratique l'a reconnu en nommant le secrétaire général de l'UNT, vice-président du Comité transitoire pour le salut du peuple (CTSP), organe suprême pendant la transition.

Dans un contexte de multipartisme, le rôle de médiateur, parfois d'arbitre, en tout cas de moralisateur de la vie publique, peut apparaître de façon très nette concernant des contre-pouvoirs de la dimension de l'UNT. L'existence de syndicats forts, circonscrit à la violence dans les limites qui excluent l'assassinat politique pour s'emparer du pouvoir. On prend le pouvoir pour administrer des hommes et des biens et en tirer un certain profit et si cela n'est pas possible ? À quoi bon s'emparer de ce pouvoir. Les militaires de Sao Tomé et Principe l'ont appris à leur dépens en août 1995.

Dans un autre sens et aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'affaiblissement des contre-pouvoirs peut entraîner une plus grande violence dans la conquête et l'exercice du pouvoir politique. Un pouvoir trop centralisé et même individualisé crée des situations, où le changement de détenteur du pouvoir se passe dans la violence (royaume bambara de Ségou, assassinats de princes). Le syndicat le plus puissant est celui du Burkina Faso. Il a été affaibli entre 1986 et 1987, ce qui explique que le changement à la tête de l'État se soit fait dans un véritable bain de sang (Sankara, Lingani et d'autres). Les autres coups d'État qui ont lieu dans ce pays, se sont déroulés sans effusion de sang.

Sur un autre plan qu'est-ce qui a manqué aux «acteurs du Mouvement démocratique» pour



réussir ? C'est de nous avoir servi une démocratie chiffonnée, où des épouses sortent du gouvernement pour faire la place à leurs époux, ou vice-versa. Une démocratie, où rien n'était interdit, où on pouvait tout faire et son contraire.

Le pouvoir a-t-il intérêt à affaiblir les syndicats ?

Non ! Nous savons que les trois (03) coups d'État: 1991-2012-2020 émanent de groupements bien organisés (1991, UNTM; 2012, les femmes de militaires; 2020, les religieux). Un pouvoir démocratique a besoin d'un syndicat fort, ayant à sa tête des hommes solides et sérieux. Un syndicat fort suppose: des militants bien formés, des règles institutionnelles respectées par tous, des locaux qui peuvent servir de sanctuaire, de symbole même aux yeux du pouvoir, au plus fort d'une crise. Une gestion transparente. Une des faiblesses majeures de l'UNT: elle n'a jamais eu une gestion transparente et le pouvoir attend véritablement les contre-pouvoirs à ce niveau.

L'État n'hésite pas à pousser les leaders du contre-pouvoir à la tentation, pour ensuite élaborer des dossiers sur eux et les soumettre le moment venu à de véritables chantages. Tout cela rend l'UNT aujourd'hui bien peu crédible au grand dam des travailleurs qui sont les plus grands perdants dans l'affaire.

L'actuel secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNT), président d'une Institution de la République, est Président du conseil d'administration (PCA) de l'Institut national de Prévoyance sociale (INPS). Des mouvements de grèves sont en gestation dans l'administration publique. Que peut faire Yacouba Katilé, secrétaire général de l'Union des travailleurs du Mali après avoir posé sa signature sur le pacte de stabilité sociale et de croissance ?

Safounè KOUMBA

Source : Inter de Bamako



Relecture de la charte des partis : Des politiques à l'heure du consensus



A travers la relecture de la Loi n°05-047 du 15 Août 2005 portant charte des partis politiques en République du Mali, des Propositions consensuelles sont adoptées par les partis.

La Relecture de la loi 05-047 portant charte des partis politiques vient après le boycotter des Assises Nationales de la Refondation (ANR) par les mêmes partis. Parmi les recommandations issues de ces Assises il figurait au chapitre des mesures politiques et institutionnelles la réduction du nombre de partis politiques en appliquant des conditions restrictives de création et de financement. Mais aussi, il était recommandé de procéder à la relecture de la Charte des partis politiques avec une réaffirmation du statut du chef de file de l'opposition, ainsi que de décréter la fin du nomadisme politique en cours de mandat.

À l'issue des travaux de relecture de la charte des partis politiques, le Forum des Partis et

Mouvement Politiques (FPMP) et l'Initiative Politique des Partis sur la Charte (IPAC), ont formulé des Propositions consensuelles (lire par ailleurs) adressées au Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé des réformes politiques et du soutien au processus électoral. Le dead line du 14 mars arrivant à expiration, les partis politiques avaient jusque vendredi pour lui faire parvenir leurs propositions communes. C'est ce qu'ils ont fait en choisissent de lui transmettre dans un envoi unique leurs propositions dont voici les grandes lignes.

En préambule, les partis commencent par se soumettre à la légalité républicaine en reconnaissance de l'actualisation et l'adaptation de la Charte des Partis Politiques à la Constitution du 22 juillet 2023 consacrant l'avènement de la 4ème

République ainsi que les récentes évolutions de l'environnement politique et institutionnel

au Mali". Ceci dit, le décor est donc campé : la Constitution de la quatrième République et la Charte de la Transition, le processus de Refondation de l'État, la réaffirmation de la bonne gouvernance sont consacrés.

S'agissant de leur existence et de leur fonctionnement, de la perception que l'opinion entretient sur clichés sur les partis politiques au Mali, ils disent qu'il faut respecter et faire respecter la liberté d'association et de réunion pour chacun. Ce qu'ils considèrent comme un droit inaliénable qui consacre l'état de multipartisme ou État de droit. Ils s'imposent aussi le principe de la déclaration préalable avec le dépôt d'un projet de société en plus des autres pièces requises. Mais aussi, ils exigent à eux-mêmes le respect des dispositions statutaires claires comme la tenue régulière de leurs instances de décisions, disposer d'un siège qui n'est ni un domicile privé ni un bureau et notifier tout changement de siège à l'autorité. Le plus difficile et qui les attend, c'est de pouvoir

participer au moins à un scrutin lors des prochaines échéances électorales.

Dans leur déclaration finale, ils ont insisté sur leur légitimité historique et constitutionnelle avant de se livrer en ces termes : « Nous, Présidentes et présidents, des partis politiques du Mali engagés au sein du Forum des Partis et Mouvements Politiques (FPMP) et de l'initiative des Partis Politiques pour la Charte (IPAC) ;

Considérant les luttes héroïques du peuple Malien pour assumer lui-même son destin; fidèles à notre idéal de démocratie et de vivre ensemble dans le respect de notre socle commun et des libertés collectives et individuelles ; attachés à la Constitution du Mali, qui dans son article 39 reconnaît aux partis politiques le droit de se former et d'exercer librement leurs activités dans les conditions déterminées par la loi ; solidaires des sacrifices de toutes

les Maliennes et de tous les Maliens, de leur amour du Mali et de leurs aspirations à la paix et au progrès ; adhérant aux préoccupations de nos compatriotes, exprimées lors des Assises Nationales de la Refondation (ANR) en vue d'assainir, moraliser, réformer et moderniser la vie politique dans notre pays ; répondant aux correspondances adressées aux Partis Politiques par le Ministre Délégué auprès du Premier ministre, Chargé des Réformes Politiques et du Soutien au Processus Électoral demandant de lui faire parvenir nos propositions sur la relecture de la loi 05-047 portant charte des partis politiques... proclamons notre attachement au multipartisme intégral comme étant une conquête de haute lutte du peuple malien et un droit inaliénable à préserver en toute circonstance »... Dans la même foulée, ils affirment que "le multipartisme est indissociable des idéaux d'une démocratie vigoureuse et inclusive, d'un Mali qui

prend en compte notre vécu et notre être : une nation qui doit être bâtie par ses fils dans la diversité de toutes les contributions, de toutes les opinions, de toutes les régions, de toutes les religions : le Mali indivisible, démocratique et pluraliste".

Œuvrant à l'actualisation, à la moralisation, à la réglementation stricte des conditions de création de leurs formations, les partis reçus le maintien de la subvention accordée eux en "actualisant les conditions d'éligibilité à cette subvention avec un devoir de redevabilité des partis politiques aux populations dans leur mission d'utilité publique sous le contrôle rigoureux de la Cour des comptes". Enfin, là où ils sont les plus attendus, ils s'engagent à s'impliquer ardemment dans le processus d'audit du fichier électoral qui est un préalable incontournable à tout scrutin qui se veut transparent. D'autre part, ils sont persuadés que leurs propositions, au fond et dans la





forme, sont conformes aux recommandations des Assises Nationales de la Refondation (ANR).

À ce propos, ils se sont permis de féliciter vivement le gouvernement pour la correspondance qui leur a été adressée, et l'esprit de concertation et de propositions qu'il a ainsi suscité chez eux. Les Partis Politiques du FPMP et de l'IPAC saluent les efforts des forces de défense et de sécurité, la résilience et les efforts de toutes les Maliennes et de tous les Maliens et prient pour le repos éternel de tous nos disparus.

Les présidents de partis politiques signataires de ces propos consensus sont revenus à de

meilleurs sentiments sous la houlette de Maître Tall. Pour dire que certains d'entre eux ont mis leur ego à côté afin de s'investir humainement pour la cause avec un sens de responsabilité, un esprit d'unité et détermination de la force morale au caractère de patriotes maliens.

Résultat des courses : avec l'aide d'experts, le Forum des Partis et Mouvements Politiques et l'initiative des Partis Politiques pour la Charte adhèrent désormais aux réformes institutionnelles et politiques à mener dans notre pays sous la Transition actuelle. C'est un acquis vers un grand passion, vu que les partis politiques signataires sont majoritaires, car seuls le RPM et le CODEM se sont encore par-

ticularisés en décidant de ne pas souscrire aux propositions consensuelles à transmettre au gouvernement. L'Initiative des Partis Politiques pour la Charte et le Forum des Partis et Mouvements Politiques invitent en dernière instance le gouvernement à poursuivre le dialogue et les concertations, convaincus qu'ils sont que l'unité et la stabilité sont les vrais piliers de la refondation du Mali. Ils en appellent aux Maliens qui ont l'esprit patriotique, à œuvrer avec eux pour l'intérêt supérieur des populations maliennes et au service du Mali.

KML
Source : L'Aube

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74kg **Malikilé**

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Scandale à Bamako : Un marabout surpris en train de tricher en plein Ramadan

Dans un quartier périphérique de Bamako, un scandale éclate autour d'un marabout respecté pour sa piété et son influence sur la jeunesse. En effet, cet homme de religion, connu pour prêcher l'importance du jeûne et de la patience pendant le mois sacré de Ramadan, a été surpris en train de tricher en plein jour.

Alors qu'il avait l'habitude de dispenser des enseignements religieux à ses fidèles, le ma-

rabout s'est retrouvé dans une situation compromettante. En effet, l'un de ses disciples l'a surpris en train de manger dans un restaurant voisin, rompant ainsi son jeûne en secret. Ce fidèle, choqué par cette découverte, a immédiatement révélé la vérité devant un public, dénonçant le comportement hypocrite de celui qu'il considérait comme un guide spirituel.

La nouvelle s'est rapidement répandue dans le quartier, suscitant surprise et indignation

parmi les autres disciples du marabout. Comment un homme qui prêche les valeurs religieuses peut-il trahir ainsi sa propre parole ? C'est la question qui est sur toutes les lèvres depuis cet incident.

Face à cette révélation, le marabout a choisi de se faire discret, évitant les rassemblements publics. Certains de ses disciples ont décidé de prendre leur distance, déçus par la conduite de celui en qui ils avaient placé leur confiance. D'autres espèrent une explication et des excuses publiques de la part de leur guide spirituel.

Ce scandale met en lumière la fragilité des figures d'autorité religieuse et rappelle que nul n'est à l'abri de la tentation. Il soulève également des questions sur l'intégrité et la sincérité des leaders religieux, appelant à une réflexion plus profonde sur la véritable essence de la foi et de la moralité.

Fatou Sissoko



Espace : La NASA a confirmé le retour imminent de ses 2 astronautes



Retour imminent des astronautes américains Butch Wilmore et Suni Williams après plus de neuf mois passés à bord de la Station spatiale internationale (ISS)

La NASA a confirmé que les deux astronautes, accompagnés d'un autre astronaute américain et d'un cosmonaute russe, s'apprêtent à effectuer leur trajet retour à bord d'un vaisseau Crew Dragon de SpaceX, actuellement amarré à la station depuis dimanche matin.

Leur séjour prolongé dans l'espace était dû à des défaillances rencontrées par leur capsule Starliner, développée par Boeing, lors de son vol inaugural. La NASA avait pris la décision de ne pas risquer le retour des astronautes

dans cette capsule défaillante, les obligeant ainsi à rester sur l'ISS plus longtemps que prévu.

L'amerrissage du Crew Dragon est prévu pour mardi à 17h57, selon les dernières informations de la NASA. Cette décision a été prise en raison de conditions météorologiques moins favorables attendues plus tard dans la semaine. Les astronautes Nick Hague de la NASA et Alexandre Gorbounov de Roscosmos accompagneront Wilmore et Williams dans ce voyage de retour, avec des images de leur départ diffusées en direct à partir de lundi soir.

Malgré la longueur de leur séjour, Butch Wilmore et Suni Williams ne détiendront pas le

record américain de durée dans l'espace, détenu par l'astronaute Frank Rubio avec 371 jours passés à bord de l'ISS en 2023. Le record mondial de durée dans l'espace est détenu par le cosmonaute russe Valeri Polyakov, avec 437 jours consécutifs passés à bord de la station spatiale Mir en 1995.

Le retour de ces astronautes marque la fin d'une mission exceptionnelle et souligne une fois de plus la collaboration internationale dans le domaine de l'exploration spatiale, mettant en lumière les avancées technologiques et les défis inhérents aux voyages interplanétaires.

Arouna Sidibé

RDC : rupture des relations diplomatiques entre la Belgique et le Rwanda

Le Rwanda a récemment annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec la Belgique, en raison des prises de position jugées partiales de l'ancienne puissance coloniale dans le conflit en République démocratique du Congo. Cette décision, prise par le ministère des affaires étrangères rwandais le 17 mars 2025, fait suite aux critiques émises par la Belgique à l'encontre de Kigali concernant son soutien présumé à la rébellion du M23 dans l'est de la RDC.

Dans son communiqué officiel, le gouvernement rwandais a accusé la Belgique d'avoir pris parti pour Kinshasa dès le début du conflit

en RDC, et a qualifié les actions de Bruxelles de tentatives pitoyables de maintenir des illusions néocoloniales. En réponse, la Belgique a regretté cette décision qualifiée de "disproportionnée", soulignant le manque de dialogue de la part du Rwanda lorsque des désaccords surviennent.

La Belgique, en tant qu'ancienne puissance coloniale à la fois de la RDC et du Rwanda, a été l'un des pays les plus critiques envers Kigali depuis l'offensive du M23 dans l'est de la RDC. Bruxelles avait notamment appelé l'Union européenne à envisager des sanctions contre le Rwanda et s'était abstenue lors d'un

vote au Conseil de l'UE concernant une nouvelle aide financière octroyée au pays.

Le Rwanda avait répliqué en suspendant les programmes d'aide au développement belges sur son territoire, dénonçant les actions de la Belgique visant à déstabiliser le pays et la région en propageant des mensonges et des manipulations. Kigali a affirmé que sa décision de rompre les relations diplomatiques reflète son engagement à défendre ses intérêts nationaux, la dignité des Rwandais, ainsi que les principes de souveraineté, de paix et de respect mutuel.

En conséquence de cette rupture, tous les diplomates belges présents au Rwanda sont appelés à quitter le pays dans un délai de 48 heures, selon les directives de Kigali. Cette décision marque un nouveau chapitre dans les relations tendues entre le Rwanda et la Belgique, mettant en lumière les enjeux politiques et géopolitiques complexes qui animent la région des Grands Lacs en Afrique.

Arouna Sidibé



Phase aller du championnat national de basketball : Premier revers pour l'AS Police face à l'USFAS, le Stade Malien domine



Les joueurs de l'AS Police ont été surpris ce samedi 15 mars 2025 en subissant leur première défaite de la saison contre l'USFAS sur un score serré de 82 à 80. Malgré cette défaite, les policiers conservent leur position de leader à l'issue de cette première phase du championnat national de basketball. De leur côté, les joueuses du Stade Malien terminent cette première partie de la saison invaincues mais avec un match en retard à disputer.

Les résultats des matchs de la 7ème journée ont offert des confrontations intenses. Du côté masculin, le Stade Malien de Bamako a dominé le CRBT 69 à 55, tandis que l'AS Real a fait de même contre l'ATTAR. L'USFAS a créé

la surprise en battant l'AS Police 82 à 80, et le CMK a pris le dessus sur Faso Kanu avec un score de 58 à 39. Du côté féminin, le Stade Malien de Bamako a écrasé le CRBT 91 à 53, l'USFAS a battu l'AS Police 79 à 46, le KSC a dominé l'AS CV 90 à 54, et le DAC a pris le dessus sur Real 68 à 50.

En ce qui concerne le classement à l'issue de la phase aller, du côté masculin, l'AS Police reste en tête avec 13 points, suivi de près par le CRBT avec 12 points et le Stade Malien avec 11 points (un match en retard). L'AS Real se maintient à la quatrième place qualificative pour les demi-finales. En bas du classement, l'Attar Club et Faso Kanu sont en position de relégation.

Chez les femmes, le Stade Malien de Bamako, champion en titre, domine le classement avec 12 points (un match en retard), suivi de près par l'USFAS. L'AS Police et le KSC se suivent avec 11 points chacun. Le Djoliba AC est également bien placé avec 10 points (un match en retard). En queue de classement, l'AS Commune 5 et le CRBT ferment la marche.

La compétition s'annonce intense pour la suite du championnat, avec des équipes déterminées à confirmer leur position ou à remonter au classement.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous entretenez un espoir qui n'est pas vain. Restez optimiste et mesuré, vous êtes sur la bonne voie. Vous avez besoin de détente mais le temps manque cruellement. Pensez aussi à vous, vous avez besoin de vous retrouver. C'est un bon jour pour vous concentrer, pour faire confiance à votre intuition et pour développer votre créativité. Les relations affectives, qu'elles soient amoureuses, amicales ou sociales sont plus tendues.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Cette journée est à marquer d'une pierre blanche (réalisation des rêves, accomplissement d'un idéal, rencontre déterminante ?) Vous exultez et vivez un grand moment en famille ou alors vous jouissez d'une influence renforcée auprès de vos proches. Aujourd'hui, vous êtes détendu et vous faites en sorte de ne pas négliger les discussions qui vous attendent. Ainsi, vous allez vous montrer très réceptif et à l'écoute des autres. Votre attitude sera fort appréciée et les échanges seront très constructifs.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre conception de la vie se teinte d'un voile nostalgique. Chassez ces freins inutiles sans vous poser tant de questions ! Et surtout, ne restez pas enfermé, vous avez besoin d'évasion, prenez les devants. Fini les querelles en tout genre et les réactions démesurées ! Vous êtes prêt à temporiser pour donner un nouvel élan à vos relations. L'heure est venue de mettre de l'eau dans votre vin, de reconnaître vos erreurs, de faire votre Mea Culpa et de donner le meilleur de vous-même à vos proches.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Il était temps de lâcher du lest. Vous allez avoir raison de faire confiance à votre entourage pour vous faire épauler. Votre esprit d'entreprise vous donne une excellente vitalité aujourd'hui. Surveillez votre consommation de sucre. C'est avec du baume au cœur que vous vous épanouissez dans un agréable climat dénué de toutes complications. Quel que soit le domaine, vos échanges sont harmonieux et porteurs de belles satisfactions. Vous vous sentez pleinement serein et vous vous rendez plus disponible pour votre entourage.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le stress et le surmenage sont au rendez-vous. Vous n'êtes pas au top de votre forme physique et morale... Vous auriez besoin de vous isoler du bruit et de l'agitation pour retrouver toute votre énergie, une coupure en ce sens serait la bienvenue. Beaucoup de volonté et de passion dans l'air. A priori, cette ambiance vous convient, sauf que cette fois, vos neurones ne vous seront pas d'un grand secours, tout se joue en sourdine, en arrière-plan, en émotions puissantes mais cachées... Plus que jamais, méfiez-vous de l'eau qui dort !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un afflux de chance va vous permettre d'avancer vers vos objectifs, à saisir au vol, ne tâtonnez pas. Excellente forme générale en perspective, surveillez ce que vous mangez et vous gagnerez en énergie. L'ambiance du moment est idéale pour vous évader du quotidien, vous rapprocher de votre partenaire, créer l'événement en organisant un moment en tête-à-tête. Alors, misez sur les instants de bonheur à partager et profitez en toute sérénité du moment présent !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre idéalisme vous pousse à davantage de lyrisme dans votre expression. C'est le moment d'écrire un poème, de chercher à aplanir vos différends avec votre entourage. Chassez vos doutes et surtout, parlez ! Le ciel vous bouscule et vous pousse à la faute ou à la rébellion. Il s'ingénie peut-être à casser vos défenses pour vous obliger à bouger. Vous aurez de la répartie mais essayez de ne pas retourner cette verve contre vous.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La chance est avec vous dans vos démarches et échanges, aujourd'hui. C'est le moment de vous exprimer en toute liberté et d'aller vers les autres. Vous serez plus optimiste que d'ordinaire et la forme sera omniprésente, tout va bien ! Votre culot sera payant aujourd'hui. Faites part de vos idées d'organisation, mettez en route vos projets, frappez aux portes de ceux qui peuvent vous donner un coup de pouce, faites bouger les lignes, liez de nouveaux contacts, élargissez votre réseau relationnel.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des doutes s'installent et cela vous sape le moral, vous semblez être découragé. Vous enviez le dynamisme et la bonne humeur des autres aujourd'hui. Pour être mieux dans votre peau, il serait utile de ralentir la cadence et de prendre le temps de souffler. Votre émotivité peut vous jouer des tours, ne prenez pas tout au premier degré, avec vos amis surtout. Votre esprit critique exacerbé peut aussi vous rendre mordant, voire désagréable dans vos échanges.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La fin d'une lourde situation est en vue. Mobilisez-vous, encore un effort. Vous avez besoin de prendre du recul par rapport à tout ce qui vous arrive. Ne vous laissez pas dépasser par les événements. Aujourd'hui, rien ne peut entamer votre joie de vivre et votre envie d'abattre des montagnes. En effet, vous avez toutes les ressources nécessaires pour aller de l'avant et mener à bien vos diverses tâches. Alors, foncez en toute confiance !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre entourage sera surpris par la détermination dont vous faites preuve pour arriver à vos buts. Vous avez besoin d'assouplissements sur le plan moral comme sur le plan physique, de vous immerger dans un loisir lié à l'Art pour vous ressourcer. Dès que l'on vous blesse, vous montez au créneau. Ce sera le cas pour vous avec une personne très proche qui vous fait des remarques. Vous pourriez être virulent et très en colère. Vous avez du mal à vous modérer.



Poisson (19 février - 21 mars)

Cette journée est une des meilleures du mois, faites ce qui vous tient le plus à cœur aujourd'hui. Vos excès peuvent vous mener à une impasse, restez en contact avec votre corps malgré les moments d'euphorie et d'évasion auxquels vous goûtez. Moral au top, sensation de profonde harmonie et excellente entente avec vos proches sont au rendez-vous. Inutile de dire que vous vous apprêtez à vivre de purs moments de plaisir et de bien-être. Que demander de mieux !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1592 Malikilé



1593 Malikilé



1594 Malikilé



1595 Malikilé



1596 Malikilé



1597 Malikilé



1598 Malikilé



1599 Malikilé



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23